

PROVINCE DE NAMUR
-
Arrondissement de Namur
-
Commune de 5310 EGHEZEE
-

**Enquête Publique : Projet de modification de PASH (PASH) n°2021/01 –
District Hydrographique (DH) de la Meuse – Consultation publique**

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique relative au projet de modification de plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique est organisée sur l'entité, à la demande de la Société Publique de Gestion de l'Eau du 06 octobre au 19 novembre 2021 inclus.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture d'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
1 ^{er} octobre 2021	6 octobre 2021	Administration communale d'Eghezée Route de Gembloux, n°43 5310 EGHEZEE Le 19 novembre 2021 à 10h00	Collège communal d'Eghezée Route de Gembloux, n°43 5310 EGHEZEE environnement@eghezee.be

Le dossier peut être consulté :

- auprès du service environnement de l'Administration communale, à 5310 EGHEZEE, Route de Gembloux 43, à partir du 6 octobre 2021
- auprès de la Société Publique de l'Eau (SPGE), 14-16 avenue de Stassart à 5000 Namur
- ainsi que sur Internet, sur le site de la société publique de Gestion de l'Eau (SPGE) : www.spge.be (rubrique PASH/Projet de modifications 2021/01).

Le dossier peut être consulté à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, les lundis, mercredis et vendredis de 13h à 16h et le samedi matin de 10h à 12h. La personne souhaitant consulter le dossier doit **prendre rendez-vous minimum 24h à l'avance** auprès du Service Environnement, au 081/810.144 ou au 081/810.141 ou par mail (environnement@eghezee.be).

Les observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, au Collège communal sis à 5310 EGHEZEE, Route de Gembloux, n°43 ou à l'adresse mail : environnement@eghezee.be. Elles peuvent être déposées valablement si elles comprennent de façon lisible les éléments suivants : nom, prénom, adresse, date, remarque(s), observation(s), réclamation(s)..., signature.

Toute personne peut formuler ses observations orales auprès du service environnement de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique.

À Eghezée, le 30 septembre 2021.

La directrice générale,

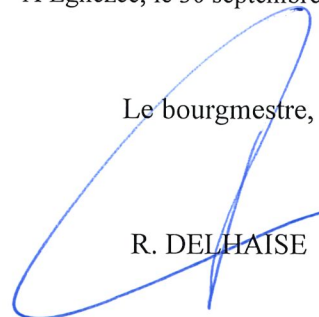


A. BLAISE

Par le Collège communal,



Le bourgmestre,



R. DELHAISE

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement.